

# INFORMATION POUR LE PROGRAMME SOCCER-ÉTUDES



## Les objectifs du programme :

- **Favoriser** le développement global de chaque athlète au niveau sportif et au niveau académique.
- **Offrir** à l'élève toutes les chances possibles de bien réussir ses études secondaires en développant un sentiment d'appartenance à l'école et à son groupe.
- **Développer** l'éthique du travail, la coopération, l'autonomie, le sens des responsabilités et la discipline personnelle.

## Concernant le plan sportif :

- Un programme de développement équilibré : sur le plan physique, psychologique, cognitif et émotionnel.
- Des entraînements basés sur le programme de la Fédération de soccer du Québec : sur le plan technique, technico-tactique et stratégique.
- 30 à 40 demi-journées d'entraînement.
- Plusieurs parties seront disputées contre des écoles secondaires de la région Laurentides-Lanaudière.
- Entraînements en salle de musculation.

## Conditions d'admission - Année scolaire 2019-2020

Le programme s'adresse tout d'abord aux élèves provenant des écoles du territoire de l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin, donc du territoire des écoles primaires De la Vallée, St-Joseph, Chante-au-Vent et Mgr Ovide-Charlebois.

Les élèves des secteurs centre et nord de la Commission scolaire des Laurentides peuvent s'inscrire au projet particulier de soccer de l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin en présentant à la direction des ressources éducatives de la commission scolaire une **demande de dérogation** afin de fréquenter une école différente de celle qui dessert le lieu de son domicile. Les demandes de dérogation sont accordées par la commission scolaire s'il y a des places disponibles à l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin au sein du projet soccer-études et s'il y a des places disponibles dans le transport scolaire tel que déjà organisé. Toutefois s'il n'y a pas de place disponible dans les circuits existants du transport, le parent pourrait s'engager à assumer le transport de son enfant.

## 1. Sélection des élèves

Les dossiers des élèves ayant obtenu une note satisfaisante aux tests de sélection seront retenus pour l'étude de leur évaluation académique. À dossier équivalent, les élèves de la Commission scolaire des Laurentides auront priorité sur les élèves qui doivent obtenir une dérogation.

## 2. Critères de maintien au Programme soccer-études en cours d'année

Un contrat d'engagement devra être signé et respecté par l'élève et les parents. En tout temps, suite à une étude de cas impliquant les intervenants, l'élève et ses parents, la direction de l'école pourra décider de retirer un élève d'un groupe, s'il y a eu recommandation en ce sens.

## 3. Frais

Les frais encourus par les élèves inscrits sont reliés directement au Programme soccer études. En 2019-2020, les frais incluront :

- Frais d'inscription à la ligue;
- Le transport vers les terrains extérieurs et intérieurs;
- L'encadrement (entraîneurs et coordonnateur);
- La location des terrains;
- Frais encourus pour les matchs et les tournois



Les coûts en 2018-19 étaient de 470.00\$ et ils sont susceptibles d'être majorés pour 2019-20. **Les uniformes ne sont pas inclus dans ce prix.**

## 4. Élèves provenant du secteur centre ou nord de la Commission scolaire des Laurentides

Un élève résidant sur le territoire de la Commission scolaire des Laurentides (secteur centre ou nord) peut être inscrit au Programme soccer-études si sa candidature est retenue et si la commission scolaire autorise son transfert à l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin. Les parents doivent compléter une **demande de dérogation**, un formulaire en ligne sera disponible sur le site de la Commission scolaire des Laurentides. Des consignes à cet effet vous seront communiquées ultérieurement.

## 5. Élèves provenant d'autres commissions scolaires: entente extraterritoriale

Un élève résidant sur le territoire d'une autre commission scolaire que la Commission scolaire des Laurentides peut être inscrit au Programme soccer-études si sa candidature est retenue et si sa commission scolaire d'origine autorise son transfert à l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin. Veuillez faire la demande d'une **entente extraterritoriale** à votre commission scolaire d'origine aussitôt que l'acceptation dans le programme sera officielle.

**Note :** En 2018-19, le transport des élèves provenant de Rosemère et St-Janvier est en place au coût de 2 200 \$ par élève, de St-Antoine et Lafontaine au coût de 1 900\$ et de Bellefeuille et Prévost au coût de 1 600 \$. Ces frais sont sujets à révision pour 2019-20.

## 6. Lieux d'entraînements soccer-études

- Gymnases de l'école
- Plateaux extérieurs de l'école
- Salle de musculation de l'école
- Terrain de soccer extérieur (École secondaire Augustin-Norbert-Morin)
- Terrains de soccer intérieurs (Laval, Saint-Eustache et Blainville)

## 7. Accidents

Si un transport en ambulance est nécessaire suite à un accident et que nous ne pouvons rejoindre les parents, tuteur ou toute autre personne désignée par les parents, l'école ne peut assurer qu'un membre de son personnel d'école accompagne l'élève à l'hôpital. Il est donc très important de laisser à l'école plusieurs numéros de téléphone où nous pourrions rejoindre un adulte responsable si cela s'avérait nécessaire.

## ***Formulaire à nous retourner***

- Formulaire de demande d'admission au Programme soccer-études.
- Bulletin le plus récent de 6<sup>e</sup> année

**Note :** Aucune demande ne sera traitée si les documents ci-haut mentionnés n'y sont pas joints. Votre demande devra nous parvenir au plus tard **vendredi le 22 mars 2019**.

Faites parvenir votre demande à l'adresse suivante ou par courriel ou à nos bureaux entre 8h15 et 16h 15 du lundi au vendredi :

Madame Martine Aubuchon  
École secondaire Augustin-Norbert-Morin  
258, boul. Sainte-Adèle  
Sainte-Adèle (Québec) J8B 0K6  
Téléphone: (450) 240-6220 poste 3021  
Télécopieur: (450) 229-9341  
[anm.premiercycle@cslaurentides.qc.ca](mailto:anm.premiercycle@cslaurentides.qc.ca)

mäj : 18/11/05



258, boul. Sainte-Adèle  
Sainte-Adèle (Québec) J8B 0K6  
Téléphone : (450) 240-6220  
Télécopieur : (450) 229-9341

Madame, Monsieur,

Veuillez prendre note que les tests de sélection auront lieu **mardi le 2 avril 2019**.

**Heure :** De 9h00 à 12h00  
**Lieu :** École secondaire Augustin-Norbert-Morin  
**Équipement :** Souliers de soccer pour gymnase (ou espadrilles propres), protège tibias, short et t-shirt

Pour une demande d'admission au Programme soccer-études de l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin, nous vous demandons de nous faire parvenir tous les documents nécessaires (formulaire de demande d'admission et le bulletin le plus récent de 6<sup>e</sup> année) au plus tard **vendredi le 22 mars 2019**.

Nous offrons l'option Soccer-études, sous toute réserve, qu'un nombre suffisant d'inscriptions soit atteint.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Madame Vicky Cloutier  
Directrice adjointe au premier cycle  
Responsable du Programme soccer-études  
Téléphone: (450) 240-6220 poste 3021  
[anm.premiercycle@cslaurentides.qc.ca](mailto:anm.premiercycle@cslaurentides.qc.ca)



# Demande d'admission au programme SOCCER-ÉTUDES pour l'année 2019-2020



**S.V.P. Compléter en lettres moulées**

Nom de l'enfant :	_____				
Adresse de l'enfant :	_____				
Ville :	_____	Code postal :	_____		
École de provenance :	_____				
Niveau scolaire en 2018-2019 :	_____				
À quel niveau votre enfant a-t-il joué cet été?	_____				
<input type="checkbox"/> AA	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> local	<input type="checkbox"/> U11	<input type="checkbox"/> U12	<input type="checkbox"/> U13
Le nom du club :	_____				

Nom du père :	_____		
Tél résidence :	_____	Tél travail :	_____
Adresse courriel du père :	_____		

Nom de la mère :	_____		
Tél résidence :	_____	Tél travail :	_____
Adresse courriel de la mère :	_____		

**Coût du programme : 470,00 \$ (pour l'année 2018-2019)**

**Nous offrons l'option Soccer-études, sous toute réserve, qu'un nombre suffisant d'inscriptions soit atteint.**

**Veillez prendre note que les tests de sélection auront lieu le 2 avril 2019.**